



n° 37 juillet 2021

Édito

Au mois de juin, la réunion du groupe national « loup et activités d'élevage » a été consacrée au bilan à mi-parcours du plan national d'actions pour la période 2018-2023, et aux perspectives pour les mois et les années à venir.

Le bilan de la mise en œuvre du plan national d'actions (PNA) depuis 2018 peut être considéré comme encourageant. Depuis plusieurs années la tendance générale est une stabilisation de la prédation dans un contexte d'augmentation du nombre de loups ; le nombre élevé de victimes de prédation depuis début 2021 nous invite toutefois à la plus grande vigilance. La protection des troupeaux s'est développée, avec la constitution du réseau technique « chiens de protection », la définition d'un zonage spécifique pour les foyers de prédation et les fronts de colonisation, l'accompagnement des élevages les plus prédatés et l'augmentation du nombre de contrats d'aide. Le recours au tir est ciblé et maîtrisé. Il faut noter enfin qu'un esprit de dialogue s'est affirmé dans le cadre des instances de concertation au niveau national comme au niveau départemental, rendant possible l'écoute de chacun et des discussions constructives.

La suite du PNA doit être l'occasion de renforcer certaines actions, avec l'ensemble des acteurs qui prennent part à leur mise en œuvre : la structuration d'une filière nationale de production de chiens de protection, l'élargissement de l'accompagnement renforcé aux 200 élevages les plus prédatés, le déplafonnement du taux de subvention des cabanes pastorales dans les parcs nationaux, la réduction du délai de paiement des indemnisations, la réévaluation des pertes indirectes, la formalisation de l'observatoire de protection des troupeaux ou encore le développement de la procédure déclarative des constats de dommages. Enfin, l'amélioration de la connaissance du loup constitue enfin un axe particulièrement important pour adapter notre action, avec toujours pour objectif de préserver l'équilibre entre la présence de cette espèce protégée sur le territoire, d'une part, et le soutien aux activités d'élevages et aux éleveurs, d'autre part.

Pascal MAILHOS Préfet coordonnateur du plan loup et activités d'élevage



Sommaire

Actualités	p. 2
Coordination	p. 3
Groupe National Loup	p. 4
Protection des troupeaux	p. 5
Suivi du loup	p. 7
LIFE WolfAlps EU	p. 8
Etude CanOvis	p. 9
Témoignages accompagnement technique	p. 10
Protocole d'intervention	p. 12
Communication	p. 13

ACTUALITÉS

Expérimentation Plateau de Canjuers

Le premier Comité de Pilotage Opérationnel du projet expérimental de Canjuers, porté par l'Association des éleveurs de Canjuers, avec l'appui du CERPAM, s'est tenu le 31 mai 2021, sur le camp militaire, avec la participation du préfet référent M. Celet. Cette réunion a permis de faire le point sur les premières actions engagées, notamment le démarrage des travaux d'ouverture des milieux, et le cadrage concernant l'analyse des données spatio-temporelles des chiens de protection.





Plate-forme européenne sur les grands prédateurs : PAC et coexistence

La 🗦 Plateforme de l'UE sur la coexistence entre l'homme et les grands prédateurs a produit une 🕝 note d'information décrivant comment les mesures de coexistence avec les grands prédateurs (en particulier la protection du bétail) peuvent être financées dans le cadre de la politique agricole commune (PAC) actuelle et à venir. Dans le cadre de la future PAC, des mesures telles que l'achat et la garde de chiens de protection du bétail, la mise en place et l'entretien de clôtures et le gardiennage peuvent continuer à être financées à travers le Plan stratégique national. En outre, les éco-schemes pourraient être utilisés pour soutenir ces mesures.

La plate-forme propose également une 🕝 comparaison des activités de gestion dans différents pays de l'UE ainsi qu'une 👉 série d'études de cas provenant de différentes régions de l'UE et une 🕝 foire aux questions concernant les grands prédateurs (toutes en anglais).

Pour rester informé.e des activités de la plate-forme, 🕝 inscrivez-vous à la newsletter.

1: L'eco-scheme (ou éco-régime) est un nouvel outil du premier pilier PAC, permettant de récompenser les agriculteurs mettant en place des pratiques vertueuses, au-delà des exigences actuelles de la conditionnalité. Pour plus d'informations, cliquez 🤝 ici.

Formation Animalle

Une nouvelle session de formation à l'utilisation de la malle pédagogique « Animalle loup » s'est déroulée du 30 juin au 2 juillet 2021, au centre d'initiation à l'écologie montagnarde "Les Isards" à Py, dans les Pyrénées Orientales. Ce stage, préalable indispensable à l'utilisation de la malle, a permis aux stagiaires de découvrir une partie des différents outils pédagogiques proposés, ainsi que différents pans de la thématique (moyens de protection, PNA loup et activités d'élevage, réseau loup/lynx, etc.)

Pour plus d'informations sur le contenu de la malle, cliquez 😉 ici.





Réunions locales et instances de médiations départementales

7 mai : Comité départemental Alpes Maritimes(06)

7 mai : Cellule de veille Haute-Marne (52)

11 mai : Comité départemental Nièvre (58)

21 mai : Comité départemental Aude (11)

4 juin : Comité départemental Saône-et-Loire (71)

18 juin : Comité départemental Bouches-du-Rhône (13)

29 juin : Comité départemental Vaucluse (84)

29 juin : Comité départemental Pyrénées-Orientales (66)

2 juillet : Comité départemental Hautes-Alpes (05)

5 juillet : Comité départemental Haute-Savoie (74)

6 juillet : Comité départemental Meurthe-et-Moselle (54)

7 juillet : Comité départemental Lozère (48)

9 juillet : Comité départemental Alpes-de-Haute-Provence (04)

Dates marquantes

19 mai : Réunion du préfet coordonnateur avec les

associations de protection de la nature

11 juin : Première conférence du projet LIFE WolfAlps EU

29 juin : Réunion du Groupe National Loup à Lyon

(voir page 4)



Groupe National Loup 29 juin 2021

La dernière réunion du Groupe National Loup s'est tenue toute la journée le 29 juin 2021 à Lyon. Elle a été l'occasion de faire le **bilan à mi-parcours du PNA loup et activités d'élevage**. L'après-midi a été marqué par la présentation des principaux résultats du projet CanOvis par Jean-Marc Landry, de l'Institut pour la Promotion et la Recherche sur les Animaux de protection (IPRA).

La protection des troupeaux domestiques

L'aide à la protection des troupeaux a connu une augmentation quantitative durant le Plan, mais aussi qualitative avec la création du cercle 3 pour l'anticipation en fronts de colonisation et du cercle 0 pour le soutien accru aux éleveurs en foyers de prédation. Le réseau technique national chiens de protection est désormais installé et le recensement des chiens est lancé. Le suivi des incidents impliquant des chiens de protection doit encore être formalisé, ainsi que l'observatoire de la protection. Le déplafonnement du taux de subvention pour financer les cabanes pastorales en zones de prédation est en cours de discussion.

L'indemnisation des dommages

Le nombre d'attaques s'est légèrement stabilisé depuis 2 ans, malgré la hausse de l'effectif total de loups. Le nombre d'attaques a même baissé en 2020, bien que leur nombre reste élevé. Le déploiement des constats déclaratifs est prévu dans les départements historiques, ainsi que la poursuite de l'étude sur les pertes indirectes. Enfin, une démarche pour améliorer la procédure d'indemnisation sera bientôt lancée, avec l'appui de plusieurs départements volontaires.

Le suivi de la population lupine

Le bilan hivernal 2020-2021 fait état de 106 zones de présence (ZPP) constituées en meute, 17 ZPP non meutes, ainsi que 2 ZPP sans indices. L'effectif moyen retenu pour l'année 2021 est de 624 individus. Retrouvez plus d'informations page 8.

Le protocole de tir

En 2020, la gestion du plafond de destruction nationale a permis de préserver les capacités de tirs durant toute l'année. La priorité en matière de tir s'est orientée durant ce début du PNA vers les tirs de défense (loups en situation d'attaque), et notamment les tirs de défense renforcée (dans les foyers de prédation). Les tirs de prélèvement resteront une réponse à une situation exceptionnelle.

La gouvernance

L'ensemble des instances du PNA sont régulièrement réunies dans un principe de concertation et de dialogue. Le GNL, qu'il soit réuni en réunion plénière ou en groupes de travail, avance sur un certain nombre de domaines, et permet d'avoir des échanges de position, des présentations d'actions en cours et des discussions sur de nouveaux textes.

La communication

La communication grand public autour du PNA s'est axée notamment autour des lettres d'information et des sites internet de l'OFB et de la DREAL AuRA. Ce dernier héberge également les données concernant la protection, et des outils de communication à destination des élus, avec un effort particulier autour des chiens de protection.

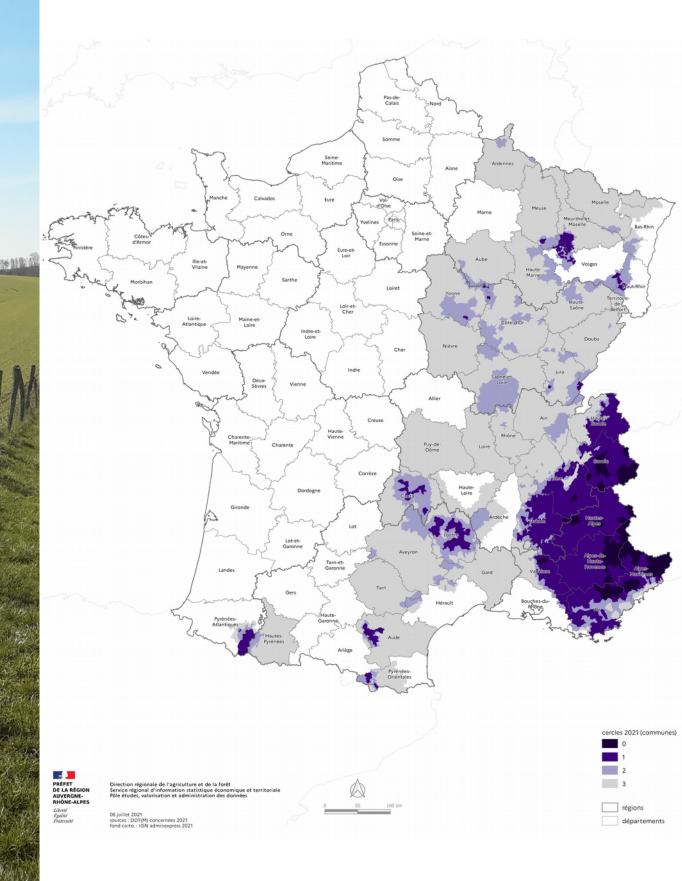
Etude CanOvis

L'étude CanOvis a permis d'observer le comportement du loup la nuit, ainsi que ses interactions avec le troupeau et les moyens de protection, notamment les chiens de protection. Retrouvez plus d'informations page 10.



PROTECTION DES TROUPEAUX

Aide à la protection des troupeaux contre la prédation par le loup Délimitation des cercles pour l'année 2021





Pour que les montagnes restent des espaces de cohabitation entre élevage et tourisme!

RANDONNEURS / CHIENS DE PROTECTION Une enquête auprès des usagers de la montagne pour évaluer la situation

L'évolution des pratiques pastorales en contexte de prédation, l'augmentation de la population de loup, et le développement des pratiques de loisirs en montagne mettent en avant la question de la coexistence entre les différentes activités de l'économie de montagne, notamment **tourisme et élevage.**

Les rencontres entre les différents usagers des espaces montagnards et les chiens de protection des troupeaux peuvent poser des difficultés. Les élus des territoires, les acteurs du tourisme, les éleveurs et bergers, les acteurs de la montagne sollicitent les services pastoraux autour de ces nouvelles problématiques.

Aujourd'hui, le réseau des services pastoraux du massif des Alpes souhaite mieux connaître, comprendre, évaluer ce qu'il se passe lors des rencontres entre pratiquants de la montagne et chiens de protection des troupeaux. Quelle est la réalité des problèmes sur le terrain ? Sommes-nous en mesure de les localiser, de les décrire et de les quantifier ? Peut-on identifier les déterminants communs aux bonnes ou mauvaises rencontres ?

Le lancement de « Mon expérience avec les chiens de protection » devrait permettre de répondre à un certain nombre de ces interrogations et d'agir localement en cas de situation problématique.

Il s'agit d'une enquête pour connaître le déroulement de chaque rencontre. Elle interroge le comportement de la personne et celui du/des chien/s, la description de la rencontre, le contexte, le ressenti de la personne etc.

Un questionnaire a été mis en ligne. Il s'adresse à toute personne ayant vécu une bonne ou une mauvaise expérience de rencontre avec un chien de protection. Les randonneurs, trailers, vététistes, cavaliers, vacanciers, habitants des zones de montagne sont invités à témoigner : https://urlz.fr/9Seq



Cette campagne d'enquête sera transmise à de nombreuses structures telles que les offices de tourisme, les bureaux des guides, les refuges et gîtes et autres hébergeurs, les structures d'accueil du public, les gestionnaires d'espaces naturels, les chasseurs, les forestiers, les mairies et gendarmeries, les magasins de location de matériel de randonnée ou VTT...













Bilan hivernal 2020-2021 du suivi de la population de loups en France

- → 11 nouvelles Zones de Présence Permanente (ZPP) confirmées à l'issue de l'hiver, dont :
 - ✓ 7 constituées en meute
 - 3 non constituées en meute
- → Au total, 106 ZPP meutes, 17 ZPP non meutes et 2 ZPP sans indices (qui seront déclassées si aucun indice n'est récolté prochainement). Le précédent bilan hivernal 2019-2020 avait recensé 100 ZPP, dont 81 constituées en meutes.
- → Effectif total estimé à **624 loups**, contre 580 en sortie d'hiver 2019-2020.
- → Toutefois, il faut souligner que l'intervalle de confiance a augmenté et s'établit maintenant entre 414 et 834 individus. Cette baisse de précision est due à l'augmentation de la population et au déploiement du modèle à une plus grande échelle.



Le site https://www.loupfrance.fr/ est le site de l'OFB concernant le suivi du loup.



Les bulletins du réseau y sont notamment publiés (2 numéros en 2020), ainsi que des rapports d'expertise d'analyse génétique (2 rapports en 2020), ou encore des articles plus techniques (série de 4 articles sur les coulisses du suivi du loup, conséquences de la mise à jour des effectifs et paramètres démographiques de la population de loups, zoom des régions, etc.).





Retour sur la première conférence internationale du projet LIFE WOLFALPS EU

« Actions coordonnées pour la coexistence entre les activités humaines et le loup à l'échelle des Alpes »

18 présentations, 648 participants dans 29 pays, dont 77 % de participation active et une présence moyenne de plus de 5 heures, environ 200 questions et réponses sur le chat. Ce sont les chiffres de la première conférence en ligne du LIFE WolfAlps EU qui a eu lieu le 27 mai 2021.

La conférence a été organisée par le partenaire du projet, EURAC Research, avec une diffusion en direct sur Zoom qui offrait la possibilité d'une traduction simultanée en italien, français, allemand et slovène, et une retransmission en direct sur Youtube et Facebook.

Huit heures de conférence au cours desquelles les partenaires internationaux du projet ont illustré la situation du loup dans les quatre pays qui collaborent dans le cadre du LIFE WolfAlps EU, montrant la contribution des activités coordonnées prévues par le projet pour améliorer la connaissance et la coexistence avec le loup.



La conférence a offert un panorama complet du loup en France, en Italie, en Slovénie et en Autriche, avec des données scientifiques adaptées au grand public sur l'état actuel des connaissances : estimation des populations, répartition, suivi, dommages et prévention et gestion.

L'enregistrement complet de la conférence est disponible en ligne 👉 ici.

Retrouvez toutes les infos du projet LIFE WolfAlps EU sur le site officiel :

https://www.lifewolfalps.eu/fr/

L'unité de prévention LIFE des dommages aux troupeaux

Dans le cadre du LIFE WolfAlps EU (2021-2024), deux agents ont été recrutés par l'OFB pour constituer l'unité de prévention LIFE. Leurs objectifs sont les suivants :

- Appuyer les éleveurs et les bergers soumis à la déprédation par les loups en observant le comportement du prédateur face aux mesures de protection;
- Préconiser éventuellement des mesures pour adapter les protections déjà mises en place;
- Suivre sur le long terme la mise en place des dispositifs de protection.

L'unité prévention aura pour rôle de :

- Contacter et échanger avec les bergers et les éleveurs avant et pendant la présence de l'unité sur le terrain
- Poser des colliers GPS sur les chiens de protection pour analyser leurs déplacements de jour comme de nuit
- Assurer une présence auprès des troupeaux, des suivis diurnes et nocturnes par caméra thermique
- Identifier les pistes d'amélioration des dispositifs de protection au regard du comportement des loups
- Proposer un bilan des observations et effectuer un retour d'expérience avec les bergers et les éleveurs après intervention
- Formaliser les mesures et assurer un suivi des préconisations

Ce binôme recruté dans le cadre du projet LIFE WolfAlps EU agit en autonomie, aucune prise en charge n'est nécessaire de la part de l'éleveur.









Crédits photographiques : OFB

Quelques dates clés :

Avril 2021 : recrutement des deux techniciens formant l'unité prévention LIFE WOLFALPS EU pour l'OFB

Mai 2021 : formation pastoralisme, partage de l'expérience de terrain de la BMI GPT sur les foyers de prédation, rencontres avec des éleveurs concernés par la problématique, utilisation des caméras thermiques, adaptation des protocoles d'observation

Juin 2021 : réunion avec les acteurs pastoraux locaux, rédaction d'une plaquette de présentation de l'unité prévention ainsi que d'un formulaire de demande d'intervention de l'unité à destination des éleveurs et bergers





Étude CanOvis

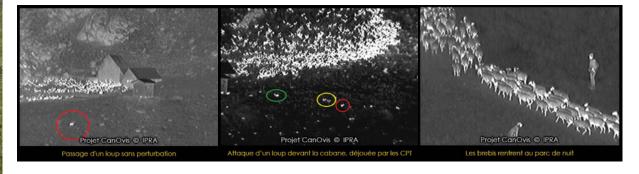
Institut pour la Promotion et la Recherche sur les Animaux de protection (IPRA)

L'étude CanOvis, menée par l'IPRA sur 6 saisons, a permis d'observer et d'analyser les relations et interactions nocturnes entre les loups, les troupeaux et les moyens de protection, notamment les chiens de protection des troupeaux.

Onze unités pastorales ont ainsi été étudiées (Mercantour et Canjuers), pour un total de 291 nuits, soit 3 300 heures d'observations nocturnes. L'étude a été complétée par la pose de pièges-vidéos et de colliers GPS sur les chiens de protection. Ainsi, 530 évènements concernant un ou plusieurs loups ont été enregistrés. Parmi ces évènements loup, 175 ont donné lieu à des interactions avec les chiens de protection, 163 approches de troupeaux et bétail isolé, dont 65 se sont soldés par une attaque.

Les résultats révèlent des relations très fréquentes entre loup/bétail/chiens de protection. Celles-ci n'impliquent pas forcément de perturbations du troupeau, ni d'attaques. Les relations et interactions entre les chiens de protection et les loups sont bien plus complexes qu'avec n'importe quels autres prédateurs du fait de la proximité des deux espèces.

Le taux de réussite des attaques ne dépend pas uniquement de la protection mise en place, ou des facteurs environnementaux, mais également de la personnalité des loups, qui joue un rôle prépondérant : il y a en effet une grande variété comportementale et donc de relations au bétail.



La vulnérabilité, telle qu'étudiée actuellement, ne tient compte que de la propension d'un troupeau à être attaqué. Le facteur loup permettra d'y ajouter la propension des loups à attaquer, ce qui donne la vulnérabilité effective d'un troupeau, c'est-à-dire la probabilité d'une survenance d'une approche ou d'une attaque et des conséquences négatives.

Il est préconisé que le facteur loup soit dorénavant intégré dans les analyses de vulnérabilité, ce qui permettrait de mieux calibrer le dispositif de protection et de le faire évoluer si nécessaire en fonction des variations de ce facteur déterminant.



En savoir plus sur le projet CanOvis : https://ipra-fjml.com/canovis

Téléchargez le rapport : https://ipra-fjml.com/resources/hpfarmOlW 9NyxMuH3GEp#/



Témoignage sur l'utilisation des chiens de protection – Intervention Société Centrale Canine

Dans l'exploration des besoins nécessaires à la pérennité de notre projet, du
 fait de la présence du loup en Chartreuse, nous nous sommes aperçus que
 l'utilisation de chiens de protection était incontournable et sur ce, nous avons
 acquis notre premier chien chez Hubert Covarel, berger et utilisateur de chiens
 de Maremme Abruzzes, avec succès, depuis plus de 20 ans. Hubert a visité les
 Abruzzes à plusieurs reprises pour découvrir cette race.

N'ayant aucune connaissance de cette race et de leur travail sur troupeau, la rencontre avec Mario Massucci, originaire des Abruzzes, formateur chien de protection à la société centrale canine, nous fut d'une grande aide. Il a su nous expliquer comment appréhender le caractère de la race ainsi que l'alimentation des chiens. Nos chiens se répartissent autour du troupeau et donnent l'alarme lorsque quelqu'un approche sans franchir les filets. Notre chienne R'mess excelle dans ce rôle de sentinelle tandis que les autres chiens occupent le terrain autour du troupeau.

Depuis que nous avons 4 chiens, nous avons vu se produire les effets positifs de la meute. Du fait de l'organisation de nos troupeaux nous avons créé 2 binômes. Les chiens se sont répartis les rôles : une sentinelle dans le troupeau plus un chien autour du troupeau comme éclaireur face à un éventuel danger. Une dynamique s'est créée : à une meute de loups, on oppose une meute de chiens. Une meute oui mais de nos jours on ne peut dissocier la sociabilité de l'efficacité car la meute doit être aussi gérable par les personnes de l'exploitation avec des chiens calmes et ayant de la mesure dans leur comportement.





Crédits photographiques : Mario Massucci

Actuellement, nous sommes en attente de tests, pour évaluer nos chiens en ce qui concerne la sociabilité, l'équilibre ainsi que leur rapport avec leurs protégées. Une fois que nos chiens seront confirmés nous allons les faire se reproduire tout en s'assurant de leur génétique afin de garder des chiens équilibrés.

Notre but est d'avoir de beaux et bons chiens de travail et de les faire reproduire de manière raisonnée et par choix selon le schéma LOF afin d'assurer la protection de nos troupeaux.

Ludovic Ducoeur Éleveur de brebis Lacaune



Témoignage sur l'utilisation des chiens de protection - Intervention IDELE

⟨⟨ Notre élevage pastoral, créé en 2008, comporte une centaine de chèvres du Rove, quelques chèvres des Savoies et une dizaine de brebis Rouge du Roussillon et Thônes et Marthod. Conduites en système pastoral toute l'année dans nos collines drômoises, nous produisons du fromage et du cabri sous la mère ainsi qu'un peu d'agneau en agriculture biologique.

C'est en 2016, après quelques formations théoriques sur les chiens de protection, que nous avons décidé d'acquérir notre première chienne. Un peu livrés à nous même, nous avons fait comme nous pouvions, car ce n'est pas chose facile que d'introduire un chiot dans un troupeau de chèvres du Rove avec pour seul accompagnement, de la théorie.

Depuis 2 ans, nous avons pu bénéficier d'un suivi pour la mise en place de notre deuxième chiot. Dans un premier temps, Vincent Ducomet, référent à l'IDELE, est venu sur notre ferme afin de connaître notre contexte et de cibler nos contraintes. Nous avons pu ainsi déterminer comment et à quel moment intégrer ce chiot. À l'arrivée de Vik, Cao de gado transmontano de 2 mois, Vincent est venu plusieurs fois afin de faire les « réglages » et de s'assurer du bon comportement du chiot.

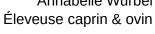


Crédits photographiques : Annabelle Wurbel

Nous avons aussi échangé par téléphone. Ce lien a été très important pour nous car les chèvres n'ont pas été tendres et c'était parfois difficile à comprendre. Notre première chienne vit dans la chèvrerie mais n'est pas au milieu des chèvres, car nous n'avions pas osé insister, à l'époque, face à leur véhémence. L'accompagnement de Vik, en revanche, grâce aux compétences techniques et à l'expérience de terrain des référents et relais locaux IDELE, nous ont permis de dépasser ces difficultés et de voir évoluer, aujourd'hui, notre chiot au milieu du troupeau, dans des conditions adaptées à notre élevage et à notre milieu péri-urbain. Il a même une super influence sur la première qui semble apprécier de partager son travail de surveillance en sous-bois.

Le suivi se poursuivra jusqu'à ce que le chien soit adulte. Nous voyons déjà les fondements solides de ce travail à la garde chaque jour et notamment lorsque nous croisons des promeneurs et leur chien ou des VTTistes. Nous ferons ensuite recenser nos chiens afin de renforcer le travail de la filière nationale coconstruite par l'ensemble des partenaires (IDELE, Ministère de l'Agriculture, Confédération Paysanne, Fédération Nationale Ovine, Pastorale Pyrénéenne, Société Centrale Canine et Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral) et mise en œuvre par IDELE. Le but est d'avoir des chiens efficaces pour les futurs utilisateurs et un réseau solide d'appui aux éleveurs.

Annabelle Wurbel



>>



Protocole d'intervention sur la population de loups

Détail des opérations de tirs des mois de mai - juillet 2021

Date	Nbre de loup(s)	Modalité de tir	Département	Date	Nbre de loup(s)	Modalité de tir	Département
24/03	1	В	73	05/07	1	TDR	05
28/03	1	В	73	09/07	1	TDS	06
02/05	1	TDR	06	11/07	2	TDS	38
13/05	1	TDR	04	11/07	2	TDS	38
15/05	1	TDR	26	12/07	1	TDR	06
23/05	1	TDR	06	13/07	1	TDR	26
30/05	1	TDR	06	14/07	1	TDR	05
02/06	1	TDS	06	16/07	1	TDR	26
04/06	1	TDR	04	17/07	1	TDR	73
08/06	1	TDS	71	17/07	1	TDR	04
10/06	1	TDR	05	18/07	1	TDR	05
17/06	1	TDR	83	18/07	1	TDS	74
23/06	1	TDR	83	19/07	1	TDR	05
28/06	1	TDS	06	25/07	1	TDR	05
30/06	1	TDR	83	25/07	1	TDS	74
30/06	1	TDR	06	25/07	1	TDS	74
05/07	1	TDS	74	28/07	1	TDR	05

TDS : tir de défense simple ; TDR : tir de défense renforcée ; TP : tir de prélèvement ; B : braconné

Rencontres transfrontalières sur le loup et les activités d'élevage en plaine

Les Rencontres transfrontalières sur le loup et les activités d'élevage en plaine étaient organisées les 22 et 23 avril à la Cité des Paysages, Colline de Sion (54), à l'initiative de l'association Encore Éleveurs Demain et de l'association Meuse Nature Environnement.

Durant deux jours, des éleveurs, des bergers, des écologues, des spécialistes des clôtures et des chiens de protection, des éthologues, des représentants des services de l'État en charge du dossier loup, des universitaires... de différentes régions de France mais aussi de Suisse, de Belgique, d'Espagne ont échangé autour du sujet du loup et de la protection des troupeaux.





Crédits photographiques : Jean-Pierre Valentin

Crédits photographiques : Meuse Nature Environnement

Pour pallier aux restrictions dues à la crise sanitaire, ces deux journées soutenues par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, la Fondation de France et le département de Meurthe-et-Moselle se sont déroulées sous forme de visioconférence mêlant présentations, vidéos et débats. Les participants ont ainsi pu échanger leurs connaissances et leurs retours d'expérience, notamment sur la protection des troupeaux en contexte de plaine, dans un climat serein et constructif.





Le résumé de ces Rencontres est à retrouver sur les sites internet :

https://www.encore-eleveurs-demain.org/

https://www.loup-elevage-plaine.fr/





Directeur de la publication :Jean-Philippe Deneuvy Rédaction : DREAL et DRAAF Auvergne Rhône-Alpes Réalisation (rédaction, conception) : Léa Scerri - Communication PNA Loup et activités d'élevage DREAL Auvergne Rhône-Alpes, 5 place Jules Ferry, 69006 Lyon